



LE PROJET EN BREF

► TYPE DE PROJET

7^e PCRD,
Programme « IDÉES »,
Financement du Conseil Européen
de la Recherche pour chercheurs
confirmés

► COORDINATEUR

Maison des Sciences de l'Homme
Ange-Guépin de Nantes

► PARTENAIRES

Il n'y a pas de partenaire.
La totalité du projet se déroule à
la MSH sous la direction de John
TOLAN.

► DURÉE DU PROJET

5 ans à partir de mars 2010

► BUDGET

Jusqu'à 2,5M€ pour le chercheur
et son équipe, pris en charge en
totalité par la Commission
européenne.

► WWW.RELMIN.EU

Le projet RELMIN

Le statut légal des minorités religieuses dans l'espace euro-méditerranéen (V^e-XVI^e siècles)UNE VASTE ÉTUDE SUR LES
RELATIONS INTERCONFESSIONNELLES

Le projet consiste à rassembler, publier et étudier les textes légaux qui définissaient le statut des minorités religieuses en Europe entre le V^e et le XVI^e siècle.

Le projet s'intéresse à toutes les grandes religions présentes en Europe et étudie différents types de législations et règlements : droit canon, droit national ou royal, droit urbain... Les textes originaux, souvent en hébreu, latin ou arabe, sont traduits en anglais, espagnol et français et mis à disposition de tous grâce à un site internet. Sur la base des textes collectés, des ateliers interdisciplinaires réunissent des chercheurs de divers horizons pour discuter de la façon dont, dans différentes sociétés et à différentes époques, ont été traitées des questions similaires.

En 2014, pour conclure ces travaux, un grand colloque international réunira des spécialistes de l'histoire des relations interconfessionnelles.



LES BASES D'UN DIALOGUE PLUS SEREIN

En initiant des collaborations entre spécialistes de différentes religions et de différentes époques, John TOLAN espère fournir les bases de discussions plus apaisées sur les questions touchant aux minorités religieuses. L'équipe de jeunes chercheurs, doctorants et post-docs, qui s'est constituée réunit différentes nationalités et cultures. L'objectif est d'ouvrir la voie à de nouvelles pratiques de recherche, moins cloisonnées, sur l'histoire des religions.



ETUDIER TOUS LES POINTS DE VUE

Les moyens disponibles permettent de couvrir le sujet d'une manière très complète : de Cordoue au VIII^e siècle à Cracovie au XV^e, avec une approche interdisciplinaire qui s'efforce d'aller au-delà des clivages traditionnels. Par exemple, l'un des ateliers organisés concernera le discours de la minorité sur la majorité. Les minorités religieuses avaient leurs propres traditions et pratiques qui pouvaient encourager, ou au contraire interdire, les relations avec les membres des autres religions. Il est assez rare d'étudier les choses dans ce sens et cela apportera un nouvel éclairage sur les modes de cohabitation entre communautés.

◀ La Grande Mosquée de Cordoue, aujourd'hui devenue Cathédrale de Cordoue, est le témoin de la présence musulmane en Espagne du VIII^e au XV^e siècle.

INTERVIEW
John TOLAN

Coordinateur du projet RELMIN, lauréat de l'ERC



Après des études à l'Université de Yale et à Chicago, John TOLAN commence sa carrière de chercheur aux Etats-Unis avant de choisir la France en 1996. Professeur d'histoire médiévale à l'Université de Nantes, ses recherches portent sur l'histoire intellectuelle et culturelle du monde méditerranéen. Il dirige la Maison des Sciences de l'Homme Ange Guépin, qui a pour objet de promouvoir la recherche relative aux différents aspects du lien social (juridique, économique, historique, sociologique, linguistique, etc.). John TOLAN est le coordinateur du projet RELMIN qui bénéficie jusqu'en 2014 du prestigieux financement du Conseil Européen de la Recherche (ERC). Ce financement est attribué aux meilleurs chercheurs pour des projets très ambitieux dans le cadre du programme « IDÉES ».

Pourquoi avez-vous candidaté à l'appel à proposition ERC ?

J'avais fait un premier essai de projet collaboratif européen, en tant que partenaire, mais sans succès. J'ai ensuite été évaluateur de projets, notamment pour le programme HERA (Humanities in the european research area, www.heranet.info) et pour l'attribution des financements ERC pour jeunes chercheurs. C'est en discutant avec François Collart-Dutilleul, professeur à la faculté de droit et porteur du projet LASCAUX financé par l'ERC, puis avec Denis Bouget, responsable à l'époque de la Cellule Europe, que j'ai eu envie de tenter ma chance pour l'appel à proposition « chercheurs confirmés » de l'ERC en 2009. L'idée du projet RELMIN semblait suffisamment originale et ambitieuse pour correspondre aux critères.

Comment avez-vous imaginé ce projet de recherche ?

Il s'agit d'un projet nouveau, pensé et écrit spécifiquement pour la candidature ERC, sur la base du travail que je mène depuis des années sur les relations inter-confessionnelles. J'avais déjà travaillé sur les textes légaux régissant le statut des minorités et je voulais reprendre cette piste de recherche.

Et quels moyens seront mis en œuvre ?

Les conditions offertes sont telles que j'ai pu prévoir un programme de travail de grande ampleur sur cinq ans, incluant une dizaine de recrutements, des invitations de chercheurs étrangers, l'organisation d'ateliers de travail et de colloques avec des collègues venant de toute l'Europe et du Moyen Orient. Cela mènera à la constitution d'une base de données des textes étudiés, accompagnés de traductions et commentaires, ainsi qu'à de nombreuses publications.

Comment avez-vous rédigé le dossier de candidature ?

Il faut y accorder du temps car il doit être convaincant en peu de pages ! L'intérêt est de pouvoir définir entièrement le projet, sans compromis, car une proposition ERC est menée par un chercheur seul. J'ai apprécié les conseils de la Cellule Europe de Nantes et ceux de mon collègue François Collart-Dutilleul pour orienter la rédaction en fonction des critères de sélection et éviter des erreurs. Ensuite je n'ai pas hésité à faire relire mon texte. Je n'ai pas eu à « négocier » les orientations scientifiques, comme c'est souvent le cas pour les projets collaboratifs.

Avez-vous l'impression que l'obtention de ce financement ERC vous apporte plus de reconnaissance auprès de vos collègues ?

À Nantes, les chercheurs qui connaissent l'ERC suite au succès de la candidature du projet LASCAUX en droit de l'agro alimentaire en 2008 m'ont félicité car ils savent qu'il s'agit d'un dispositif très sélectif. Par contre, d'autres collègues chercheurs qui ne connaissaient pas ou peu le programme ont été impressionnés lorsque je leur ai détaillé les conditions d'attribution et le financement obtenu. Il est vrai que, dans le domaine des sciences humaines et sociales, des budgets de 2 millions d'euros ne sont pas courants. L'ERC gagne donc à être connu pour jouer pleinement son rôle de label d'excellence.

LES SPÉCIFICITÉS DE L'ERC

- pas de coopération internationale imposée
- un remboursement à 100 % de toutes les dépenses
- très haut niveau de sélection : un excellent chercheur portant un projet très ambitieux